



Aumônerie de Massy

Maison Saint-Charles – 36 rue de la Division Leclerc, 91300 Massy

Été 2025

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire s'annonce et l'aumônerie prépare sa rentrée !

Pour que votre enfant puisse participer aux activités proposées, vous devez compléter le **dossier d'inscription** composé :

- de la fiche d'inscription et de l'autorisation parentale (au verso) par jeune, complétée et signée.
- de votre cotisation

Ce dossier est à retourner complet (y compris cotisation) :

- soit sur le stand de l'aumônerie au forum des associations le **samedi 6 septembre**,
- soit à la réunion de parents,
- soit dans la boîte aux lettres du Centre St Charles
36 rue de la Division Leclerc, à Massy (en précisant « Inscription à l'aumônerie sur l'enveloppe

Les activités d'aumônerie reprendront à partir du 22 septembre pour tous les niveaux.

Notez dès à présent les premiers rendez-vous, auxquels votre présence est nécessaire :

- **Vendredi 19 septembre de 20h30 à 22h00** à la Maison St Charles :
 - 1) **Réunion des parents** pour présenter le planning et les activités de l'aumônerie ainsi que les animateurs de chaque niveau.
 - 2) **Assemblée Générale** de l'association Massy Camps.
Les activités de l'association permettent de libérer les animateurs des tâches logistiques. Nous recherchons des parents prêts à donner **ponctuellement** quelques heures de leur temps pour aider -par exemple- à l'organisation logistique des temps forts (déplacement des jeunes...). Si vous le souhaitez, vous pourrez en manifester le désir au moment de l'élection.
- **Dimanche 14 septembre à 10h30** à l'Église Ste Marie-Madeleine de Massy, **Messe de rentrée du secteur** Toutes les familles sont chaleureusement invitées à s'associer à la rentrée du secteur Massy-Verrières.

Pour les lycéens (15-18 ans), les **Rencontres de Taizé** se dérouleront la 2^{ème} semaine des vacances de Toussaint, du **27 au 31 octobre 2025**.

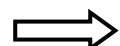
Les inscriptions seront à faire dès la rentrée. (*tarif jeunes : 100 Euros*).

A noter également pour les 4^{èmes}/3^{èmes} le **FRAT de Jambville**, du 22 au 25 mai 2026.

Nous souhaitons à chacun de vivre une très bonne année en aumônerie !

Marie Dubois, déléguée sur le secteur Massy-Verrières pour l'aumônerie,
les animateurs en aumônerie et le bureau de l'Association Massy Camps

Horaires, contacts et explication de la cotisation au verso.



Horaires

Les horaires type sont disponibles ci-dessous. Le calendrier détaillé des rencontres de l'année sera communiqué à la rentrée par les animateurs de chaque niveau.

| | Jour | Fourchette horaire | Lieu |
|---------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|---|
| 6èmes/5èmes | Dimanche matin (env. 2x par mois) | 9h45 – 14h | Centre St Charles (36 rue de la Division Leclerc, Massy) |
| 4èmes/3èmes | Jeudi soir (1 à 2x par mois) | 19h30 – 21h30 | Centre St Charles |
| Lycéens | Vendredi soir (env. 1x par mois) | 19h30 – 21h30 | Centre St Charles |
| Messes d'aumônerie | Dimanche matin | 9h45 – 11h30 ou 10h45 – 12h30 | Différentes paroisses de secteur |

Contacts

Marie Dubois, déléguée pour l'aumônerie : aep.massyverrieres@gmail.com 06 15 38 58 65
Secrétariat du secteur secretariat.secteur@catho91.fr 01 69 20 21 21

Explicatif de la cotisation

La cotisation annuelle par jeune pour 2025/2026 est fixée à :

- Cotisation de soutien : 50 € pour le 1er enfant (ce montant couvre la cotisation diocésaine de 15 € et les frais de fonctionnement)
- Cotisation minimale : 40 € pour le 1er enfant
- Cotisation réduite : 30 €. Ce montant est fixé pour :
 - les familles ayant un faible revenu (quotient familial calculé en mairie C1 ou C2)
 - les enfants suivants d'une même famille (ne comptent que les enfants inscrits à l'aumônerie).

La cotisation est destinée aux frais de fonctionnement de l'aumônerie. Un problème financier ne doit pas être un obstacle à l'inscription de votre enfant. N'hésitez pas à contacter un responsable.